

**CANALISATEURS DE FRANCE**  
**Diplôme professionnel CQP - Certification de Qualification Professionnelle -**  
**« Compagnon Canalisateur » : calendrier des sessions 2010**

Le Compagnon Canalisateur exécute en équipe, en appliquant toutes les règles de sécurité, des travaux délicats et complexes, dans un environnement souvent difficile, nécessitant une grande technicité, et une expérience pointue. C'est pourquoi **Canalisateurs de France a mis en place le CQP « Compagnon Canalisateur » pour accompagner les professionnels du secteur, les valoriser et faire reconnaître leur savoir-faire.**

**Le CQP - Certification de Qualification Professionnelle - est un diplôme s'adressant au poseur de canalisations confirmé**, délivré par les CPNE (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi), instances reconnues par l'Etat et les partenaires sociaux. Il est reconnu par la convention collective des Travaux Publics et valable dans toutes les entreprises de la branche professionnelle.

Le CQP est aussi un moyen de fidéliser les salariés des entreprises de canalisations et de valoriser l'image de leur entreprise vis à vis des clients en mettant en avant la haute qualification du personnel. Il permet également de valider officiellement au niveau de la profession les acquis de l'expérience professionnelle. L'entreprise s'assure que le niveau de compétences du salarié est en adéquation avec le niveau requis pour obtenir le diplôme.

En raison de la diversité des activités liées à la fonction «Compagnon Canalisateur», 3 options sont proposées :

- **Adduction d'eau potable (AEP),**
- **Assainissement,**
- **Maintenance et entretien des canalisations et branchements AEP.**

Les trois étapes de l'obtention du CQP :

- **Le carnet de validation des compétences** à remplir au sein de l'entreprise, est un référentiel de compétences, de l'emploi de poseur. Il permet d'évaluer en entreprise les compétences maîtrisées par le candidat.
- **Le questionnaire à choix multiples** comporte 26 à 35 questions auxquelles le candidat répond. Il permet de vérifier, en complément des compétences observables sur le terrain, les connaissances générales et techniques maîtrisées par le candidat et ses capacités professionnelles.
- **L'entretien avec le jury** permet de vérifier et compléter les informations contenues dans le « carnet de validation des compétences » du candidat et les résultats obtenus au questionnaire de choix multiples. Le jury est composé de 4 membres : 2 représentants Employeur et 2 représentants Salarié.

## CALENDRIER DES SESSIONS 2010

- **Session 19 mai à Bordeaux** : option Adduction d'eau potable (AEP), et option Assainissement.
- **Session du 16 juin à Paris** : option Adduction d'eau potable (AEP), option Assainissement, et option Maintenance et entretien des canalisations et branchements AEP.
- **Session du 22 juin à Rennes**: option Adduction d'eau potable (AEP), option Assainissement.
- **Session du 6 octobre à Lyon** : option Adduction d'eau potable (AEP), option Assainissement.
- **Session du 28 octobre à Dijon** : option Adduction d'eau potable (AEP), option Assainissement.

Dossiers d'inscription téléchargeables sur [www.cfcegletons.com](http://www.cfcegletons.com)

*Canalisateurs de France est une organisation professionnelle membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics. Elle fédère 400 entreprises spécialisées dans la pose de canalisations d'eau potable, d'eaux usées, d'irrigation et de gaz, soit près de 30 000 collaborateurs faisant de Canalisateurs de France le 2<sup>e</sup> syndicat de spécialité de la FNTP.*

Contact presse : Patricia Desmerger

Tél. 01 42 02 45 44 - 06 07 47 34 77 – [patricia.desmerger@orange.fr](mailto:patricia.desmerger@orange.fr)

Contact Canalisateurs de France : Phoebé Bonduel

Tél. 01 45 63 91 25 – [phoebe.bonduel@canalisateurs.com](mailto:phoebe.bonduel@canalisateurs.com)